

GRAND LAC

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU LAC DU BOURGET

BUREAU DE COMMUNAUTÉ Séance du jeudi 4 février 2016 à 17h30, à Grand Lac

PRÉSENTS :

AIX-LES-BAINS
AIX LES BAINS
BOURDEAU
BOURGET DU LAC
BRISON SAINT INNOCENT
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT
DRUMETTAZ CLARAFOND
GRESY SUR AIX
MERY
LE MONTCEL
MOUXY
ONTEX
PUGNY CHATENOD
SAINT OFFENGE
TRESSERVE
TREVIGNIN
VIVIERS DU LAC
VOGLANS

DORD Dominique
BERETTI Renaud
DRIVET Jean-Marc
FRANCOIS Marie-Pierre
CROZE Jean-Claude
FALCETTA Nicole
JACQUIER Nicolas
CLERC Robert
BOUVIER Eudes
EICHENLAUB Jean-Christophe
FAZIO Salvator
CURTILLET Jacques
MASSONNAT Jean-Guy
GELLOZ Bernard
LOISEAU Jean-Claude
GONTHIER Gérard
AGUETTAZ Robert
MERCIER Yves

Pouvoir de Jean-Marc DRIVET
Arrivé après la 6^{ème} délibération
Arrivé après la 7^{ème} délibération

Arrivé après la 6^{ème} délibération
Arrivée après la 4^{ème} délibération

Pouvoir de Corinne CASANOVA

ABSENTS EXCUSES :

AIX LES BAINS
AIX LES BAINS

CASANOVA Corinne
FRUGIER Michel

AUTRES PARTICIPANTS :

M. GOUDOUNEIX Michel Directeur général des services
Mme REVOL Martine Directrice de cabinet
Mme COSTA de BEAUREGARD Estelle Responsable juridique

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 28 janvier 2016, accompagnée d'un dossier de travail de 30 pages, comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 8 projets de délibérations.

L'affichage a été effectué aux lieux habituels réglementaires.

Le quorum est atteint avec 14 présents et 16 votants en début de séance.

Robert Clerc est désigné secrétaire de séance.

MARCHES PUBLICS

**Marché n°2014-55 - Nettoyage des locaux - Lot 1 : Nettoyage du site Lepic et Step -
Avenant n°2**

Par marché de services relatif à des prestations d'entretien des sites communautaires, Grand Lac, communauté d'agglomération du lac du Bourget, a confié à l'entreprise STEAM MULTISERVICES domiciliée 8 bis route des Creuses PA des Verts Prés 74960 Cran Gevrier, les opérations de nettoyage qui ont pour but de maintenir l'hygiène et la propreté des lieux dans le cadre du lot n°01 et pour un montant du marché annuel compris entre 20 000 € HT et 70 000 € HT.

Il s'agit d'un marché passé selon la procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles 57 à 59 du Code des marchés Publics.

Le marché est décomposé en 5 lots :

- Lot 1 : Le site Lepic et Step.
- Lot 2 : Les gymnases.
- Lot 3 : Le Revard.
- Lot 4 : La vitrerie.
- Lot 5 : Les sanitaires des plages et abords du lac.

Un avenant n°1 a ajouté de nouveaux prix unitaires concernant :

- Bureaux 2^e étage site Lepic

Le plateau de 180 m² a été aménagé en six bureaux et d'une salle de réunion. Un nettoyage hebdomadaire devient nécessaire.

- Hall d'accueil

La surface du hall d'accueil est comprise dans la surface complète du rez-de-chaussée couloir + accueil. Il convient d'ajouter un nouveau prix pour un nettoyage en période hivernale du hall d'accueil

OBJET DE L'AVENANT

Lors de la réalisation de ce marché, des prestations complémentaires ont été jugées nécessaires.

VITRERIE

Les prestations du lot n°04 sont jugées insuffisantes. L'entreprise Andréoni retenue dans le cadre de la consultation initiale ne sera pas reconduite au 01 mars 2016, date anniversaire du marché.

STEAM MULTISERVICES au vu de son bordereau de prix unitaires assurera la prestation de nettoyage des vitres sur l'ensemble des bâtiments.
Montant estimé annuellement 8 856 € HT.

Un bordereau des prix unitaires supplémentaire est joint en annexe du présent avenant.

IMPACT FINANCIER

Pas d'impact financier sur le marché initial qui demeure dans les montants minimum et maximum annuels.

La CAO du 25 janvier 2016 a émis un avis favorable à la passation de cet avenant.

L'ensemble de ces prestations sont inscrits au budget fonctionnement (article 615 222) :

- Bureaux site Lepic : 1905,
- Step : 0013
- Aqualac : 134
- Gymnases 100, 111 et 120

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **APPROUVE** l'avenant n°2 au lot 1 du marché n°2014-55,
- **AUTORISE** le Président à signer l'avenant n°2 au marché n°2014-55 et tous les documents afférents.

Aix-les-Bains, le 04 février 2016

Le Président,
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 20
- Présents : 14
- Votants : 16
- Pour : 16
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0





COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU LAC DU BOURGET

Marché n°2014-55
NETTOYAGES DES SITES INTERCOMMUNAUTAIRES

LOT N°1
Nettoyage du Site Lepic & STEP

AVENANT N°2

ENTRE :

La Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget (CALB) domiciliée 1500, Boulevard Lopic – BP 610 – 73106 AIX-LES-BAINS, représentée par son Président, Monsieur Dominique DORD, en vertu de la délibération du 04/02/2016 et désignée ci-après par l'expression "Grand Lac"

D'UNE PART,

ET

L'entreprise STEAM MULTISERVICES domiciliée 8 bis route des Creuses PA des Verts Prés 74960 Cran Gevrier, représentée par Mme Lopes et désignée ci-après par l'expression « STEAM MULTISERVICES»,

D'AUTRE PART,

ARTICLE 1 – OBJET et TITULAIRE DU MARCHÉ

Par marché de services relatif à des prestations d'entretien des sites communautaires, Grand Lac a confié à l'entreprise STEAM MULTISERVICES domiciliée 8 bis route des Creuses PA des Verts Prés 74960 Cran Gevrier, les opérations de nettoyage qui ont pour but de maintenir l'hygiène et la propreté des lieux dans le cadre du lot n°01 et pour un montant du marché annuel compris entre 20 000€ HT et 70 000€HT.

Il s'agit d'un marché passé selon la procédure d'un appel d'offres ouvert passé en application des articles 57 à 59 du Code des marchés Publics.

Le marché est décomposé en 5 lots :

- Lot 1 : Le Site Lepic et STEP
- Lot 2 : Les gymnases
- Lot 3 : Le Revard
- Lot 4 : La Vitrierie
- Lot 5 : Les Sanitaires des plages et abords du lac

Un avenant n°1 a ajouté de nouveaux prix unitaires concernant :

a. Bureaux 2^e étage site Lepic

Le plateau de 180 m² a été aménagé en six bureaux et d'une salle de réunion. Un nettoyage hebdomadaire devient nécessaire.

b. Hall d'accueil

La surface du hall d'accueil est comprise dans la surface complète du rez de chaussée couloir + accueil. Il convient d'ajouter un nouveau prix pour un nettoyage en période hivernale du hall d'accueil

ARTICLE 2 – OBJET DE L'AVENANT N°2

Lors de la réalisation de ce marché, des prestations complémentaires ont été jugées nécessaires.

Vitrierie

Les prestations du lot n°04 sont jugées insuffisantes. L'entreprise retenue dans le cadre de la consultation initiale ne sera pas reconduite au 01 mars 2016, date anniversaire du marché.

STEAM MULTISERVICES au vu de son bordereau de prix unitaires assurera la prestation de nettoyage des vitres sur l'ensemble des bâtiments.

Montant estimé annuellement 8 856 € HT

Un bordereau des prix unitaires supplémentaire est joint en annexe du présent avenant.

ARTICLE 3 – IMPACT FINANCIER

Pas d'impact financier du présent avenant sur le marché initial.

ARTICLE 4 – RESPECT DU MARCHÉ INITIAL

Toutes les autres clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait en un exemplaire,

À _____, le _____

À _____, le _____

Pour la société STEAM MULTISERVICES,
Mme Lopez
Directrice de la société STEAM MULTISERVICES

Pour Grand Lac,
Jean Guy MASSONNAT
Représentant du Pouvoir Adjudicateur

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Marché 2014-55 - Nettoyage des locaux - Lot n.1 : Nettoyage du site Lepic et Step - Avenant 2

Date de transmission de l'acte : 09/02/2016

Date de réception de l'accusé de réception : 09/02/2016

Numéro de l'acte : d1262 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 073-247300049-20160204-d1262-DE

Date de décision : 04/02/2016

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.2. Dossier du marché (travaux, fournitures, services)